

Constitution d'un dossier de mariage

Tout dossier incomplet sera refusé

Pièces à fournir par chacun(e) des futur(e)s époux(es)

- Copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de mariage (pour les personnes nées en France : délivrée par la Mairie du lieu de naissance ; pour les personnes françaises nées à l'étranger : délivrée par le Service Central de l'État Civil).
- Fournir une pièce d'identité pour chacun des futur(e)s époux(es) (CNI, passeport, carte séjour)
- Deux justificatifs différents de domicile (quittance, facture EDF, téléphone fixe, loyer, avis d'imposition etc...). Pour les futur(e)s époux(es) dont les parents sont domiciliés sur la commune, fournir la copie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois ainsi que la copie de la pièce d'identité.
 - En cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant la date de l'hébergement, un justificatif de domicile et la photocopie de la pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile au nom de l'hébergé(e) daté de moins de 3 mois.
- Pour les témoins : fournir la photocopie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.
- Copie intégrale de l'acte de naissance des enfants communs des deux futur(e)s époux(es).
- En cas de contrat de mariage : fournir le certificat/attestation du notaire.
- Copie intégrale de l'acte décès du précédent(e) époux(se).

Pour les personnes de nationalité étrangère

- Copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 6 mois à la date du dépôt du dossier de mariage délivrée par le Consulat ou l'Ambassade. Les documents en langues étrangère doivent être traduits en français par un traducteur assermenté (liste disponible en Mairie).
- Certificat de célibat daté moins de 6 mois à la date du dépôt de dossier de mariage (délivré par l'Ambassade ou le consulat du pays concerné).
- Certificat de coutume daté moins de 6 mois à la date du dépôt de dossier de mariage (délivré par l'Ambassade ou le consulat du pays concerné).
- Si l'un(e) des futur(e)s conjoint(e)s ne parle ni ne comprend le français, prévoir la présence d'un interprète-traducteur assermenté. Nous fournir la photocopie de sa carte professionnelle.

Les dossiers doivent être déposés uniquement sur rendez-vous sur le site de la mairie d'Orsay dans l'onglet → vos démarches → événements ou sur rendezvousonline.fr → Mariage dans un délai d'un mois avant la date du mariage. La présence des époux(es) est obligatoire au dépôt du dossier. **La charte de mariage doit être complétée et signée par les futur(e)s époux(es).**

Pour les rendez-vous du samedi, ils sont fixés obligatoirement à 9 heures sur rendez-vous au **01.60.92.80.00.**

Rappel : Il est interdit de manger ou de boire en salle des mariages.

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons nos plus sincères félicitations pour le projet de mariage que vous portez et sommes heureux que votre union soit prochainement célébrée à l'Hôtel de Ville d'Orsay.

Afin que ce moment de fête se déroule dans la joie et la solennité sur laquelle vous comptez, nous vous demandons de prendre en compte les préconisations de la charte des mariages de la ville.

Charte des mariages de la ville d'Orsay

- **Stationnement** : le stationnement au voisinage de l'hôtel de ville est très contraint. Seule la voiture des futurs époux pourra s'arrêter devant l'Hôtel de Ville. Les mariés et leurs invités ont **interdiction de stationner sur le parking de l'hôpital**, qui est réservé aux visiteurs ou aux consultants, et en particulier devant les urgences de la maternité, cet emplacement étant réservé aux ambulances. Le week-end, nous vous demandons de **privilégier le parking situé immédiatement derrière l'hôtel de ville**, ouvert au public les samedis et dimanches. Le plan de stationnement qui vous est remis indique les emplacements possibles : il vous est demandé de le diffuser à vos invités.
- **Horaire** : les mariés, leurs témoins, et leurs invités sont tenus de se présenter **5 minutes avant l'heure exacte** fixée pour la célébration du mariage. **Au-delà de 15 minutes de retard après l'horaire fixé, l'élu qui officie pourra annuler la cérémonie pour la reporter à une date ultérieure.**
- **Jet de matériel festif** : d'expérience, le dépôt de riz, pétales, fumigènes et autre matériel parfois lancé sur les mariés a pour effet de rendre très glissant le parvis de l'hôtel de ville. Aussi, pour éviter toute chute, tout jet de ce type est-il interdit.
- **Drone** : la cérémonie ne peut être filmée à l'aide d'un drone. Il est interdit de survoler une zone peuplée et urbanisée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Didier MISSENARD
Adjoint au Maire
Chargé des Affaires Générales



Nous soussigné(e)s, Madame/Monsieur et Madame/Monsieur attestons avoir pris connaissance de la charte des mariages de la ville d'Orsay et nous engageons à la respecter et à la faire respecter par nos invités.

Fait le à

Signatures

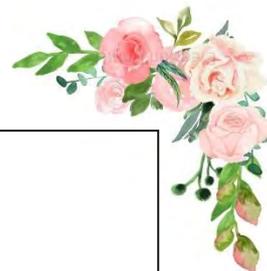
Parking de la Mairie d'Orsay



La célébration de mariage peut être personnalisée selon le célébrant.

Si vous souhaitez nous raconter votre histoire, des anecdotes ...

Nous vous laissons l'encadré suivant :



Renseignements à remettre au bureau de l'état civil

Le mariage doit être célébré à la Mairie d'Orsay

Le à heures

Mariage religieux : oui non

Remise des alliances : oui non

Nombre d'invités :

Renseignements communs aux époux

Adresse du futur domicile conjugal prévu :

.....
.....

Contrat de mariage : oui non

Chez Maître :

Notaire à :

Qui sera signé, le :

Enfants des futurs époux : oui non

Fiche de renseignements relatifs au futur 1

Prénom :

Nom :

Né(e) le à

Adresse mail : Téléphone :

Situation à la date du mariage

Age :

Nationalité :

Profession :

Situation antérieure au mariage

Célibataire

Veuf(ve), le de

Divorcé(e), le de

Domicilié(e)

Résidant(e) à depuis le

Filiation : Père ou Mère

Nom et prénom :

Nom en majuscule et Prénom(s)

Profession :

Domicilié(e)

Adresse complète

Filiation : Père ou Mère

Nom et prénom :

Nom en majuscule et Prénom(s)

Profession :

Domicilié(e)

Adresse complète

Attestation sur l'honneur de non mariage ou de non remariage du futur 1

Je soussigné(e)

.....
Nom en majuscule et Prénom(s)

Né(e) le à

.....
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur ne pas être : marié(e)

Atteste sur l'honneur ne pas être : remarié(e)

Depuis mon divorce en date du :

.....

Depuis le décès de mon/ma conjoint(e) en date du :

.....

Rayer la mention inutile

Fait à :

Le :

Signature :

Attestation sur l'honneur de domicile du futur 1

Je soussigné(e)

.....
Nom en majuscule et Prénom(s)

Né(e) le **à**

.....
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur que je suis domicilié(e) à

.....
Adresse complète

Depuis le

Ou/et résidant à

.....
Adresse complète

Depuis le

Fait à :

Le :

Signature :

Liste des témoins de mariage du futur 1

Témoin obligatoire du futur 1 :

Prénom :

Nom :

Nom marital :

Date de naissance :

Profession :

Domicilié(e) à :

.....

Témoin facultatif du futur 1 :

Prénom :

Nom :

Nom marital :

Date de naissance :

Profession :

Domicilié(e) à :

.....

Fiche de renseignements relatifs au futur 2

Prénom :

Nom :

Né(e) le à

Adresse mail : Téléphone :

Situation à la date du mariage

Age :

Nationalité :

Profession :

Situation antérieure au mariage

Célibataire

Veuf(ve), le de

Divorcé(e), le de

Domicilié(e)

Résidant(e) à depuis le

Filiation : Père ou Mère

Nom et prénom :

Nom en majuscule et Prénom(s)

Profession :

Domicilié(e)

Adresse complète

Filiation : Père ou Mère

Nom et prénom :

Nom en majuscule et Prénom(s)

Profession :

Domicilié(e)

Adresse complète

Attestation sur l'honneur de non mariage ou de non remariage du futur 2

Je soussigné(e)

.....
Nom en majuscule et Prénom(s)

Né(e) le à

.....
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur ne pas être : marié(e)

Atteste sur l'honneur ne pas être : remarié(e)

Depuis mon divorce en date du :

.....

Depuis le décès de mon/ma conjoint(e) en date du :

.....

Rayer la mention inutile

Fait à :

Le :

Signature :

Attestation sur l'honneur de domicile du futur 2

Je soussigné(e)

.....
Nom en majuscule et Prénom(s)

Né(e) le **à**

.....
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur que je suis domicilié(e) à

.....
Adresse complète

Depuis le

Ou/et résidant à

.....
Adresse complète

Depuis le

Fait à :

Le :

Signature :

Liste des témoins de mariage du futur 2

Témoin obligatoire du futur 2 :

Prénom :

Nom :

Nom marital :

Date de naissance :

Profession :

Domicilié(e) à :

.....

Témoin facultatif du futur 2 :

Prénom :

Nom :

Nom marital :

Date de naissance :

Profession :

Domicilié(e) à :

Publication dans la Presse

M

M

Nous donnons notre accord pour :

- La publication de notre mariage dans le magazine municipal.
- La publication éventuelle de la photographie de notre mariage dans le magazine municipal et sur le site internet de la commune d'Orsay (Essonne), et ce, en renonçant à nos droits à l'image. Nous nous engageons à remettre la photographie de notre mariage, avant le 15 du mois précédent la parution, soit par courrier, électronique à l'adresse communication@mairie-orsay.fr, soit directement au service État Civil.
- Nous nous opposons à la publication.

Le

Signatures :